

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES ARMÉES

Décret du 20 septembre 2018 portant concession de la médaille militaire

NOR : ARMM1824731D

Par décret du Président de la République en date du 20 septembre 2018, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 13 septembre 2018 portant que les présentes concessions de la médaille militaire sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les personnels militaires n'appartenant pas à l'armée active, désignés ci-après, sont décorés de la médaille militaire :

ARMÉE DE TERRE

Belounis (Lakhdar), harki de 1^{re} classe, infanterie. Cité.
Benchaïba (Houas), garde de 2^e classe, infanterie. Cité.
Bourras (Achour), caporal harki, infanterie. Cité.
Cheurfa (Amar), caporal-chef harki, infanterie. Blessé et cité.
Derbal (Boudjema), harki, infanterie. Cité.
Derraz (Khatir Ould Mohammed), sergent harki, infanterie. Cité.
Gasmi (Amar), harki, infanterie. Cité.
Hacene (Meziane), harki, infanterie. Blessé et cité.
Kasmi (Ahmed), caporal harki, infanterie. Blessé et cité.
Younsi (Abdelaziz), harki, arme blindée et cavalerie. Cité.
Zemali (Mohammed), caporal-chef harki, infanterie. Blessé et cité.